

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION**  
**DU 7 NOVEMBRE 2013**

**Présents :** Jean-Pierre BOUDES, Sabine CHAUSSAT, Michel CHEIN, Jean-Claude CROS, Sébastien LAINÉ, Régis LOUBET, Jessica MARTINEZ, Victor PEREIRA, Daniel PRUNIER, Lionel VIN

**Excusés ayant donné pouvoir :** Aurélie COIGNARD (pouvoir à M. LAINÉ), Nathalie GAUBOUR (pouvoir à Mme CHAUSSAT), Sylvain SECONDY (pouvoir à M. VIN)

**Absent :** Jean-Baptiste CAMGUILHEM

1. A l'unanimité, avis favorable est donné au plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'aire urbaine de Montpellier
2. A l'unanimité, avis favorable est donné au classement sonore des infrastructures de transport terrestre bruyantes.
3. A l'unanimité, approbation du projet complémentaire d'éclairage public 2014 pour un montant de 1 100 € HT, demande d'aide à Hérault Energies.
4. A l'unanimité, approbation du marché à intervenir avec la SAUR pour un montant de 4 700 € HT pour la réalisation du schéma de défense incendie de la commune.

Arrivée de M. PEREIRA

5. A l'unanimité, approbation du marché à intervenir avec l'agence ARNONE pour un montant de 4 200 € HT pour la maîtrise d'œuvre du projet de création d'une issue de secours à l'étage de l'école.
6. M. le Maire rend compte au conseil, après avis de la commission aménagement du territoire-environnement, de sa décision de ne pas préempter les parcelles C 201, 372, 203, 373, 374 (DIA DPU 13-10), A 236, 402 (DIA DPU 13-11), C 229 (DIA DPU 13-12), B 302, 325 (DIA 13-3586).
7. Questions diverses